VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Receveur

DE LA

UNION MARINE WORKS

UN SPLENDIDE ETABLISSEMENT SUR LE FLEUVE MISSISSIPPI, ALGER.

UNE GRANDE OCCASION POUR ACQUERIR UN ETABLISSEMENT EN OPERATION.

Devant Etre Vendu le Tout Ensemble ou en Bloc.

R. S. STERNS vs LA UNION MARINE WORKS

No 90,922—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON, W. A. Kernaghan, Encanteur, Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 21 octobre 1909, à 11 heures a. m., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 7 octobre 1909 de l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, dans affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Patterson, Bermuda, Begnin et Morgan, mesurant cent pieds de face à la rue Patterson sur toute la profondeur et façade à la rue Begnin, lesquelles sont la mesure s'étendant au fleuve Mississippi et ainsi formant l'encoignure des rues Begnin et Patterson.

Acquis de Charles Weinberger, le 24 déc 1908, par acte pardevant F. E. Ramoid, notaire, livre des transferts 222, folio 575.

Un certain lot de terre, ensemble avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les machines chaudières, pompes et installations s'y trouvant et toutes dépendances y appartenant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le numéro de l'ilet No 13 borné par les rues Morgan (autrefois Villeré), Bermuda (autrefois Barthélemy), Begnin et Patterson, lequel lot mesurant 31 pieds 1 pouce 9 lignes de face à la rue Patterson, 108 pieds 5 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 1, 108 pieds 9 pouces 2 lignes sur l'autre côté et 31 pieds 1 pouce 6 lignes de largeur entre le fond, plus ou moins, d'après un plan annexé à un acte de partage passé le 11 mai 1870 par devant L. T. Caire, ancien notaire en cette ville.

A" 851. Une autre portion de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, avec les machines chaudières, pompes et installations dans ledit bâtisse dans le même district et lieu que la propriété immédiatement à côté de la propriété ci-avant décrite, mesurant en mesure américaine 35 pieds 2 pouces de face à la rue Begnin, 34 pieds 9 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 42 pieds 6 pouces 2 lignes. Ladite portion de terre est formée en fond du lot du coin désigné par le No 16 de l'ilet No 13 sur un plan de A. D. Hémécourt, voyer, le 10 septembre 1846 et déposé parmi les registres de H. P. Caire, notaire, comme plan 195 de son livre de plans No 6 B.

AUSSI Un autre lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les machines chaudières et pompes et installations ci-dessus décrites qui s'y trouvent dans le même district et lieu que la propriété ci-dessus décrite désigné comme lot No 14 (maintenant No 15 sur le rôle d'assessement dudit district) sur le plan ci-dessus mentionné de A. D. Hémécourt, voyer, et dans autre dressé par lui le 14 mars 1842 d'après lequel plan ledit lot mesure en mesure française, 40 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Morgan sur une profondeur de 108 pieds 8 pouces et 8 lignes sur la ligne de côté près de la rue Begnin 108 pieds 2 pouces et 2 lignes sur la ligne de côté opposé.

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les machines pompes et chaudières [illegible] actuelles dans [illegible] de cette ville désignés par les [illegible] A et B [illegible] par les rues Morgan, Patterson, Bermuda et Begnin, lesquels lots ensemble mesurant [illegible] sur la ligne de division du lot A 108 pieds 9 pouces 2 lignes sur l'autre côté et 31 pieds 1 pouce 6 lignes de largeur entre le fond, plus ou moins, d'après un plan annexé à un acte de partage passé le 11 mai 1870 par devant L. T. Caire, ancien notaire en cette ville.

Ledit lot A ayant 32 pieds 6 lignes de largeur dans le fond et le lot B 3 2 pieds et 5 lignes sur la ligne du fond.

Un certain lot de terre ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les machines chaudières, pompes et installations établies en lesdites améliorations situé dans le faubourg Duvergé, dans le Cinquième District de cette ville ledit lot étant désigné par le numéro 1 de l'ilet 13, borné par les rues Morgan (autrefois Villeré), Bermuda (autrefois Barthélemy), Patterson et Begnin, sur un plan annexé à un acte de partage passé pardevant H. P. Caire ancien notaire en cette ville, date du 1er mai 1870. Ledit lot forme l'encoignure des rues Patterson et Begnin, et mesure 31 pieds 1 pouce et 9 lignes à la rue Patterson sur 109 pieds 3 pouces et 2 lignes de profondeur et façade à la rue Begnin, 108 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 2, et 31 pieds 1 pouce et 6 lignes dans le fond.

Etant les mêmes propriétés qui ont été acquises par la Union Marine Works de la State National Bank, en liquidation, le 27 nov. 1905, par acte pardevant C. J. Denechaud, notaire, et enregistré dans le livre des transferts 220, folio 425.

Les propriétés ci-dessus incluant machines chaudières, pompes dépendances et accessoires seront vendues tout ensemble comme établissement en opération.

Une liste complète d'après l'inventaire des machines, etc., sera exhibée au moment de la vente ou peut être vue dans les registres de M. E. M. Stafford, notaire en son étude, No 226 Baronne-Hennen, ou au bureau des encanteurs.

CONDITIONS—Un tiers ou plus comptant, la balance, en un crédit de un, deux et trois ans garanti par billets de l'en de vendeur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement garanti par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, la dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être livrée au porteur des billets. L'acquéreur devant payer au dessus du montant de son enchère toutes les taxes pour l'année 1909 et de prendre possession des loyers de la date du passage de l'acte. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant E. M. Stafford, notaire, et déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

James O'Connor, Stafford & Lambert, avocats pour l'Exécuteur.

26 sept—26—oct 3 10 17 24 27

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX SPLENDIDES CARRES DE TERRE à Rues Général Taylor, Berlin, Rocheblave et Dorgenois.

Et avenue Caffin, rues Lamanche, Derbigny et Soldelle.

Succession de Mme A. E. Knobel. No 89,721—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, exécuteur—Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI le 19 octobre 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 13 septembre 1909, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Le splendide carré de terre situé dans le Sixième District de cette ville, et borné par les rues Général Taylor, Berlin, Dorgenois et Rocheblave, mesurant 300 pieds de face rue Rocheblave, 287 pieds 5 pouces 7 lignes de façade rue Berlin, 270 pieds 8 pouces 4 lignes, plus ou moins, de façade rue Dorgenois environ 65 pieds six pouces sur une première ligne faisant face à la rue Général Taylor, de là, par une ligne oblique le long de la rue Général Taylor, en coin de la rue Dorgenois 224 pieds 9 pouces 1 ligne étant la même propriété décrite en détail dans l'acte de vente à Joseph Knobel, passé pardevant A. Hero Jr. notaire, le 26 mars 1903, étant une vente des héritiers de C. W. Sterry.

Cette propriété est accessible par la ligne de chemin de fer de l'avenue Napoléon, et est située dans une partie de la ville qui s'améliore rapidement.

2° Un certain ilet de terre situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 816 sur un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, daté du 14 avril 1870 et déposé parmi les registres de A. Ducatel, notaire, comme plan No 39 du livre des plans No 7, borné par les rues Derbigny, Soldelle, l'avenue Caffin et la rue projetée au long de la propriété Howell (rue Lamanche) composé de vingt-deux lots, numérotés de 1 à 22 inclusivement, et mesurant comme suit: le lot 1 formant l'encoignure de l'avenue Caffin et la rue Derbigny et mesurant trente-et-un pieds de face à l'avenue Caffin sur cent quarante pieds six pouces de profondeur et façade à la rue Derbigny. Les lots 2 à 11 inclusivement mesurant chacun trente-et-un pieds deux lignes de face à l'avenue Caffin sur cent quarante pieds six pouces de profondeur, le lot 11 formant l'encoignure de la rue Soldelle. Les lots 12 à 21 inclusivement mesurant trente et un pieds et deux lignes de face sur la rue projetée au long de la propriété Howell (rue Lamanche) sur cent quarante pieds six pouces de profondeur, le lot 12 formant l'encoignure de la rue Soldelle, et le lot 22 formant l'encoignure de la rue Derbigny, trente et un pieds de face sur la rue projetée au long de la propriété Howell (rue Lamanche) étant plus particulièrement décrite en l'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 20 juin 1903, de R. Culotta à Jos. Knobel.

Une occasion pour spéculation ou placement, certain de s'améliorer.

Conditions—1/3 ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en 1 et 2 ans, 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication publique, toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1909 addées et en plus du prix d'achat, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les notes de vente pardevant A. J. Cahill, notaire, aux frais des acquéreurs.

15 sept—15 19 26—oct 3 10 17 19

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Henry Gansemberger.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 91,087—Division A — Attendu que J. F. Cordill, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Gansemberger, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

8 oct—8 12 17

VENTES A L'ENCAN

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

D'UN

JOLI COTTAGE SIMPLE RETIRE DE LA BANQUETTE

DANS LE

PREMIER DISTRICT,

No 2526 Palmyra,

Entre les rues Rocheblave et Dorgenois.

JEUDI, LE 21 OCTOBRE, 1909, A MIDI,

A LA BOURSE DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, No 311 RUE BARONNE.

Mme Ruth Norbert, Femme de Charles Spicer, et als., vs les Mineurs Smith.

No 90,619 — COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLEANS, DIVISION "B."

PAR CARRERE & KEENEY—Ernest A. Carrère, encanteur, bureau 806 rue Perdido [rez-de-chaussée]—JEUDI, le 21 octobre 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en Cour ouverte le 2 septembre 1909 et lu et signé en Cour ouverte le 10 septembre 1909 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, la propriété ci-après décrites, à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en quelque sorte en font partie, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 5, borné par les rues Banks, Dorgenois, Rocheblave et Palmyre, désigné par le No 8, sur un plan dressé par A. D. Hémécourt, ancien voyer, le 16 juillet 1883, déposé en l'étude de P. C. Cavelier, ancien notaire en cette ville, par acte daté du 10 octobre 1853, et par le même numéro d'une copie de plan dressé par Arthur de Armas, voyer, du 7 mars 1870, ledit lot mesurant en mesure américaine 27 pieds 4 pouces de face à la rue Palmyre sur 108 pieds de profondeur.

Les améliorations consistant d'un joli cottage simple couvert en ardoises, retiré en arrière d'un joli grillage en fer et contenant 5 chambres, vestibule, galerie, dans la cour se trouvent hangar, citerne, etc., et portant le numéro municipal 2526 rue Palmyra.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1909, et les frais de l'acte de vente pardevant Jne Watt Duffy, notaire, l'acquéreur ne prendra possession du loyer que de la date de la signature de l'acte de vente et déposera avec l'encanteur 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur

Ed. J. Thilberger, Fred Andry, avocats.

21 sept—21 26—oct 3 10 17 18 19 20 21

Fitzpatrick & Co.

ANNONCE JUDICIAIRE.

CONTENU ENTIER D'UN "HOME MAGNIFIQUEMENT MEUBLE,

No 3016 RUE BOURGOGNE,

A l'Encan, MERCREDI, le 20 Octobre, à 11 heures a. m.

DANS L'AFFAIRE DE LA SUCCESSION DE HENRIETTA DORA OHAE SMITH, No 90 836, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, conformément à un ordre du Hon. Fred D. King, juge de la Division B, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté et signé à la Nouvelle Orléans, Louisiane, le 27 septembre 1909, ordonnant à Harry W. Fitzpatrick, Encanteur, d'annoncer et de vendre, après délais légaux et avis, d'après l'inventaire enregistré, lequel est une partie décrite comme suit:

PIANO, BEAUX MEUBLES DE SALON ET SALLE A MANGER, USTENSILES DE CUISINE DE TOUTE DESCRIPTION, LE TOUT EN BONNE CONDITION ET DE HAUT GRADE.

CONDITIONS—COMPTANT. PAS DE LIMITE OU RESERVE. DEPOT REQUIS.

WOODVILLE & WOODVILLE, Avocats.

CARSTEN E. TORJUSEN, Avocate. HARRY W. FITZPATRICK, Encanteur, Bureaux, Bâtisse Maison Blanche. 816 rue Carondelet.

29 sept—29—oct 3 10 17 20

UNION SANITARY EXCAVATING CO.

WM. C. FAUST, Président. Incorporée en 1882 LOUIS RUCH, Secrétaire.

Sont Prêts à Curer Entièrement et à Désinfecter à Court Délai Toutes Sortes de

FOSSES D'AISANCE, VOUTES, CLOSETS EN TERRE, ETC.

TRAVAIL DE PREMIER ORDRE. Téléphone Main 2313. TERMES RAISONNABLES.

Bureau: 844 Rue Commune, entre Baronne et Carondelet.

Phone—

VENTES A L'ENCAN

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON TERRAIN POUR BATIR SIXIEME DISTRICT, AVEC AMELIORATIONS

SUCCESSION DE JOHN CAMPBELL.

No 90,520—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON, W. A. Kernaghan, encanteur, Bureau No 339 rue Carondelet — JEUDI, le 21 octobre 1909, à 11 heures a. m., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 7 octobre 1909 de l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans affaire ci-dessus intitulée, au bureau No 631 rue Canal, entre le Passage de la Bourse et la rue Royale:

Deux bons à prime de vingt ans à terme non expiré, jusqu'au 30 septembre 1913 des actions supérieures du No 631 rue du Canal, cameras verres lenticulaires, cadres pour portraits écrans, cadres pour imprimer vitrines éventails électriques, réservoir, filtre, cameras pour vues avec trois verres lenticulaires, achèvemen pour photographie, cartes pour photographie, plateaux en caoutchouc et en verre et plusieurs autres articles qui s'y trouvent dans un atelier de photographie de première classe, le tout d'après l'inventaire enregistré en le Bureau de l'encanteur.

Conditions—Comptant.

McCloskey & Benedict, avocats.

16 oct—16 17 24 28

Freed & Co.

Succession de Edward G. Spooner.

No 90,209—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. A

La Résidence Simple à deux Etages en Bois,

No 2922 Rue N. Rampart,

Entre les Rues Press et Montégut.

A l'encan, MERCREDI, le 27 octobre 1909 à midi.

PAR FREED & CIE—A. A. Freed, Exécuteur à notre bureau, 828 rue Gravier.

EN vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Div. A., dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite—

Un certain terrain, lot de terre ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartient ou en quelque sorte en faisant partie, situé dans le Troisième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Montégut, Rempart, Bourgogne et Press, désigné comme lot No 1, sur un plan dressé par J. A. Gaux, date du 9 mai 1841 et déposé en l'étude de Louis T. Caire, anciennement notaire en cette ville, ledit lot mesurant en mesure américaine, quarante quatre pieds huit pouces de face à la rue Rempart sur trente et un pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossées, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, avec 10 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès, la propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être livrée au porteur des billets. L'acquéreur devant payer au dessus du montant de son enchère toutes les taxes pour l'année 1909 et de prendre possession des loyers de la date du passage de l'acte. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant E. M. Stafford, notaire, et déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

James O'Connor, Stafford & Lambert, avocats pour l'Exécuteur.

26 sept—26—oct 3 10 17 24 27

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

DEUX SPLENDIDES CARRES DE TERRE à Rues Général Taylor, Berlin, Rocheblave et Dorgenois.

Et avenue Caffin, rues Lamanche, Derbigny et Soldelle.

Succession de Mme A. E. Knobel. No 89,721—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, exécuteur—Bureau No 134 rue Carondelet — MARDI le 19 octobre 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre signé le 13 septembre 1909, par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Le splendide carré de terre situé dans le Sixième District de cette ville, et borné par les rues Général Taylor, Berlin, Dorgenois et Rocheblave, mesurant 300 pieds de face rue Rocheblave, 287 pieds 5 pouces 7 lignes de façade rue Berlin, 270 pieds 8 pouces 4 lignes, plus ou moins, de façade rue Dorgenois environ 65 pieds six pouces sur une première ligne faisant face à la rue Général Taylor, de là, par une ligne oblique le long de la rue Général Taylor, en coin de la rue Dorgenois 224 pieds 9 pouces 1 ligne étant la même propriété décrite en détail dans l'acte de vente à Joseph Knobel, passé pardevant A. Hero Jr. notaire, le 26 mars 1903, étant une vente des héritiers de C. W. Sterry.

Cette propriété est accessible par la ligne de chemin de fer de l'avenue Napoléon, et est située dans une partie de la ville qui s'améliore rapidement.

2° Un certain ilet de terre situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 816 sur un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, daté du 14 avril 1870 et déposé parmi les registres de A. Ducatel, notaire, comme plan No 39 du livre des plans No 7, borné par les rues Derbigny, Soldelle, l'avenue Caffin et la rue projetée au long de la propriété Howell (rue Lamanche) composé de vingt-deux lots, numérotés de 1 à 22 inclusivement, et mesurant comme suit: le lot 1 formant l'encoignure de l'avenue Caffin et la rue Derbigny et mesurant trente-et-un pieds de face à l'avenue Caffin sur cent quarante pieds six pouces de profondeur et façade à la rue Derbigny. Les lots 2 à 11 inclusivement mesurant chacun trente-et-un pieds deux lignes de face à l'avenue Caffin sur cent quarante pieds six pouces de profondeur, le lot 11 formant l'encoignure de la rue Soldelle. Les lots 12 à 21 inclusivement mesurant trente et un pieds et deux lignes de face sur la rue projetée au long de la propriété Howell (rue Lamanche) sur cent quarante pieds six pouces de profondeur, le lot 12 formant l'encoignure de la rue Soldelle, et le lot 22 formant l'encoignure de la rue Derbigny, trente et un pieds de face sur la rue projetée au long de la propriété Howell (rue Lamanche) étant plus particulièrement décrite en l'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, le 20 juin 1903, de R. Culotta à Jos. Knobel.

Une occasion pour spéculation ou placement, certain de s'améliorer.

Conditions—1/3 ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en 1 et 2 ans, 8 pour cent par an d'intérêt de la date de l'adjudication publique, toutes les clauses usuelles et coutumières de sécurité, et l'acquéreur devant payer les taxes de 1909 addées et en plus du prix d'achat, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les notes de vente pardevant A. J. Cahill, notaire, aux frais des acquéreurs.

15 sept—15 19 26—oct 3 10 17 19

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Henry Gansemberger.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 91,087—Division A — Attendu que J. F. Cordill, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Gansemberger, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

8 oct—8 12 17

VENTES A L'ENCAN

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE

Installation de Photographie.

CAMERA VERRES LENTICULAIRES CADRES POUR PHOTOGRAPHIE ET AUTRES ARTICLES AUSSI

Deux Bons à Prime de Vingt Ans

Et Bâtisse [illegible] non expiré des Etages Supérieurs au No 631 rue du Canal

A Partir de la Date de la Vente Jusqu'au [illegible] Septembre 1912

No 89,943—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON, W. A. Kernaghan, Encanteur, Bureau 339 rue Carondelet — JEUDI, le 21 octobre 1909, à 11 heures a. m., il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 7 octobre 1909 de l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans affaire ci-dessus intitulée, au bureau No 631 rue Canal, entre le Passage de la Bourse et la rue Royale:

Deux bons à prime de vingt ans à terme non expiré, jusqu'au 30 septembre 1913 des actions supérieures du No 631 rue du Canal, cameras verres lenticulaires, cadres pour portraits écrans, cadres pour imprimer vitrines éventails électriques, réservoir, filtre, cameras pour vues avec trois verres lenticulaires, achèvemen pour photographie, cartes pour photographie, plateaux en caoutchouc et en verre et plusieurs autres articles qui s'y trouvent dans un atelier de photographie de première classe, le tout d'après l'inventaire enregistré en le Bureau de l'encanteur.

Conditions—Comptant.

McCloskey & Benedict, avocats.

16 oct—16 17 24 28

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE

Samedi, 16 octobre 1909, à 10 30 A. M.

Succession de George Maxwell.

No 90,803—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C

SAMEDI, 16 octobre 1909, à 10 30 h. A. M., sur les lieux, No 2700 rue Bourbon, coin Johnson, dans le Troisième District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre lesu, daté et signé du 5 octobre 1909 de l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'encan la propriété mobilière décrite dans l'inventaire enregistré se composant de: Deux wagons à ressorts, un lot d'articles divers (junk), un buggy, un jeu de harnais, un cheval.

Conditions — Comptant sur place

ERNEST A. CARRERE, Encanteur, 806 rue Perdido.

6 oct—6 10 15 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Succession d'un joli cottage simple.

No 2700 RUE BOURBON.

Encoignure de la rue Johnson.

JEUDI, le 11 novembre 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne

Succession de George Maxwell.

No 90,803—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, JEUDI, le 11 novembre 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre lesu, daté et signé le 5 octobre 1909, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre et améliorations, etc., dans le Troisième District, désigné par le No quatorze de l'ilet 67, borné par les rues Célestine, Bagatelle, St-Antoine et Gemina, sur un plan annexé à un acte passé pardevant Félix de Armas, ancien notaire en cette ville, le 27 avril 1832, formant l'encoignure des rues Célestine et Bagatelle, et mesurant 30 pieds de face à la rue Bagatelle sur 120 pieds de profondeur et façade à la rue Célestine, mesure française, le tout plus ou moins.

Les améliorations comprenant un cottage simple en bois à un étage avec grande cour sur le côté et contenant 3 chambres, citerne, hangar, etc., et portant le No 2700 rue Bourbon.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1909, les frais de tous certificats et l'acte de vente pardevant Robert Legier, notaire. L'acquéreur devant déposer, au moment de l'adjudication 10 0/0 du prix d'achat et prendre possession du loyer du jour de la signature de l'acte de vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur, 806 rue Perdido.

10 oct—10 17 24 31—nov 7 8 9 10 11

Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE JOSEPH MORGAN.

No 90,367—Cour Civile de District—Div. C.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, maintenant absent en congé, je vendrai aux Riglets Lee, SAMEDI, le 23 oct. 1909, à 11 heures a. m., les articles suivants, à savoir:

8 Skiffs en bon état.

National Cash Register.

Graphophone et Registres.

Meubles de bureau, etc., d'après l'inventaire enregistré chez l'encanteur.

Conditions—Comptant.

WILL J. MORGAN, Encanteur.

Bureau No 331-33 rue Carondelet.

Wm V. Seeber, avocat

13 oct—13 17 22

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE MME MAGDALENA MEDARIS—No 87,046—Cour Civile de District, Division E.

Trois terrains désirables,

Troisième District, rue Maxant, entre les rues Rempart et St-Claude.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Division E, Cour Civile de District, daté et signé en cour ouverte le 4 août 1909, et adressé à Will J. Morgan, encanteur, il sera vendu à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, à midi, JEUDI, le 21 octobre 1909, la propriété ci-après décrite à savoir:

Trois certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues N. Rempart, France, St Claude et Maxant, désigné par les lettres S. T. et U. d'après un devis de voyer dressé par C. Unone Lewis, député voyer de ville, daté du 7 octobre 1908, annexé à un inventaire pris par Wm V. Seeber, notaire, le 17 septembre 1908, d'après cela ledites lots sont contigus et mesurent chacun 31 pieds de face à la rue Maxant sur la même largeur dans le fond, et par une profondeur, entre lignes égales et parallèles, de 88 pieds 6 pouces, et ledites lots sont composés des lots 12, 13 et 14 sur un plan dressé par B. Buisson, voyer, daté du 20 mai 1833, déposé en l'étude de Octave De Armas, ancien notaire.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, s'il y en a payable en un ou un et deux ans de crédit, à l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, en billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par privilège de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue et les notes devant contenir les clauses de non aliénation et la vente sans estimation et 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les notes de vente. L'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer de payer au-dessus et en plus du prix de l'adjudication toutes les taxes pour l'année 1909 et de déposer avec l'encanteur 10 0/0 du prix de la vente au moment de l'adjudication, et les notes de vente devant être pardevant Wm V. Seeber, notaire, aux frais de l'acquéreur.

WILL J. MORGAN, Encanteur

231 323 rue Carondelet

A. J. Rossi, avocat pour la demanderesse.

Zengel, Thomas & Sathen, avocats pour la 3rd Dist. Savings Bank & Trust Co., intriée pour le mineur.

19 sept—19 26—oct 3 10 17 21

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage Résidence

DANS LE

Troisième District.

SUCCESSION DE ADRIEN LISNE

No 89,535—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau 733

Mardi, le 16 Novembre 1909,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, [illegible] en vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 16 novembre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Robert J. Maloney et à la succession de sa mère indivise, succession de Mme Elizabeth Herbst, épouse de James H. Maloney, N° [illegible] du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, son intérêt étant un septième de ladite succession comme un tel de un des sept héritiers de sa mère.

L'inventaire prisé par Meyer S. Dreyfous, notaire, le 3 septembre 1909 enregistré le 10 septembre 1909, No 90,480—Succession de Mme Elizabeth C. Herbst. Argent en banque $9,403.06.

Meubles et mobiliers au domicile de la défunte, No 1730 rue Constantinople, Nouvelle Orléans, $271.00; 13 actions du stock de la Lafayette Fire Ins. Co. $2,600; dix actions du stock de la Hibernia Bank & Trust Co. à $525 par actions, $5,250.00.

100 actions communes du Stock N. O. Railways & Light Co. $1,950.

110 actions de Stock N. O. Land Company, $2,970.

1 billet de Mme Andrews, $3,825.13.

Réclamation sur le procès de James H. Maloney vs Maison Blanche, $2,000.

Procès Joe H. Maloney vs Mme H. Schwartz $13,500.

1° Un terrain borné par les rues Camp, Julie, St Charles et St Joseph, ayant quarante deux pieds huit pouces de face à la rue Camp, sur cent six pieds six pouces de profondeur, le tout d'après un plan de Jules Boudreaux, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 11 novembre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Newton, Homer, Rivière (anciennement Jefferson) et l'avenue Brooklyn (anciennement rue Madison) désigné comme l'ilet No 153; ledit lot étant une moitié du lot original No 6 dudit ilet, lequel lot en portion de terre mesurant trente pieds de face à la rue Newton sur cent vingt pieds de profondeur, mesure française, les améliorations qui s'y trouvent étant connues par le No municipal 210 de la rue Newton.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Louis H. Burns, avocat pour le demandeur en exécution

1 oct—1 2 8 15 22 29—nov 4

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'un intérêt, etc., dans une succession de valeur.

Thomas E. Beggs vs Robert J. Maloney et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No [illegible]. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le MARDI, 11 novembre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Tous les droits, titres et intérêts de Robert J. Maloney et à la succession de sa mère indivise, succession de Mme Elizabeth Herbst, épouse de James H. Maloney, N° [illegible] du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, son intérêt étant un septième de ladite succession comme un tel de un des sept héritiers de sa mère.

L'inventaire prisé par Meyer S. Dreyfous, notaire, le 3 septembre 1909 enregistré le 10 septembre 1909, No 90,480—Succession de Mme Elizabeth C. Herbst. Argent en banque $9,403.06.

Meubles et mobiliers au domicile de la défunte, No 1730 rue Constantinople, Nouvelle Orléans, $271.00; 13 actions du stock de la Lafayette Fire Ins. Co. $